



# Compte-Rendu de Table Ronde

– Forum Ouvert Monnaie(s) Locale(s) Vosges –

15 mai 2016

[monnaie-locale-vosges.fr](http://monnaie-locale-vosges.fr)

## Sujet : Monnaie Locale et Complémentaire – MLC – et MODE DE GOUVERNANCE

### Participants

Nom et-ou prénom	Commune	Profession
Léo P	Epinal	
Vincent Z	Epinal	
Guy	Plombières	
Camille P	Epinal	
Mélanie P	Epinal	
Corinne L	Remiremont	
Christian	?	

**Initiateur-trice** : Léo P

**Animateur-trice** : Léo P

**Secrétaire** : Vincent Z + Camille P

**Compte-Rendu** :

Que ce soit vraiment transparent

Qui fait quoi ?

Rassurer les utilisateurs

Banque qui émet la monnaie.

Qui sera comptoir d'échanges ? => il en faut sur tout le territoire

Mode de Gouvernance pour la création qui sera ensuite remplacé par le Mode de Gouvernance pour le fonctionnement / la gestion de la MLC

### Pour la création :

Quel noyau de création ? Le Collectif

Création de quelque chose de stable

Un mode de gouvernance<sup>1</sup> a déjà été choisi et sera proposé aux participants lors de la prochaine réunion : pour les 1ères prises de décisions => AG tous les 6 mois → pas une date limite (ou « deadline »), juste bilan des groupes de réflexion

décisions par consentement<sup>2</sup> => garantir une certaine posture d'écoute / bienveillance

<sup>1</sup> il pourra être remplacé par un autre mode de gouvernance par décision des participants

<sup>2</sup> décision par consentement : voir le site de [L'Université du Nous](http://L'Université du Nous)

- Proposer sondages/référendums informatives en plus des réunions plénières
- S'assurer que tout le monde soit au courant du projet et puisse participer
- Possibilité de faire évoluer le projet ultérieurement, que ce ne soit pas figé

### Pour le fonctionnement / gestion :

Degrès d'investissement des personnes, s'inspirer de Strasbourg ou Toulouse => fonctionnent avec différents collègues, permettre que tout le monde soit impliqué :

Collèges, avec nomination par tirage au sort avec renouvellement annuel par tiers :

- Institutions
- Prestataires – professionnels du réseau
- Citoyens – utilisateurs
- Elus (uniquement rôle consultatif, non décisionnel)
- Associations

- Créateurs (garant de l'éthique)

A Bristol, c'est un service de la municipalité qui gère la monnaie locale.

Pour les Vosges : Conseil Départemental ?

Suggestions : étude des modes de gouvernance des autres MLC

### **Pistes :**

- Création de Comités de Pilotage (instance regroupant les différents collèges) Décentralisés (1 pour chaque bassin de vie) pour une meilleure représentativité du territoire. Soit juste organisationnel, soit (et/ou) financier (gestion de leur propre fonds) Permet aux habitants des différents bassins de vie de s'organiser eux-mêmes pour la gestion, et l'application du fonds d'investissement\*
- Comité de Pilotage Central : il regroupe tous les collèges du département qui peuvent avoir chacun leur temps d'échange interne (travail de commission) en dehors des « Assemblées Plénières » :
  - nécessité d'un mode de révocation des représentants
  - boîte à idées + secrétaire qui les collecte
  - « votation » : possibilité pour un certain nombre de citoyens de proposer des idées/changement/règles au comité de gestion, ou alors, n'importe qui peut proposer (quelque soit le nombre)
- Possibilité de faire évoluer le projet ultérieurement, que ce ne soit pas figé, que les collèges puissent le modifier, comme ça, même les gens qui n'étaient pas à la création peuvent potentiellement s'approprier la chose.
- Question d'un Collège d'Éthique, qui ne devrait pas forcément comprendre de « créateurs » de la monnaie, voire, que ça leur soit interdit (pour raison de santé démocratique = éviter les conflits d'intérêts).  
Ces créateurs peuvent cependant être sollicités, questionnés, avoir un rôle consultatif, à la demande de l'organisme de gestion (rôle de « Sage »).

\*Question : doit-on viser du « profit » ou juste un équilibre financier ?

Autre idée : en cas de tirage au sort, les sélectionnés doivent être formés au minimum pour comprendre leur rôle, et s'investir à bon escient.

Il pourrait l'être, au début, par les « créateurs », et pour les suivants, par les anciens (qui quittent leur siège lors du renouvellement annuel par tiers).

Impliquer les Mineurs ?

Deuxième Collège Éthique ?

Les solliciter activement, leur donner une place ?

Notamment dans l'utilisation des fonds générés par la monnaie locale → quels projets les intéressent ? Que voudraient-ils ?

TRANSPARENCE : vérification des comptes par comptables ? Cours des Comptes ?

Tirage au sort sous surveillance d'huissiers ?

### **Question de la forme juridique :**

- Association ?
- Société Civile ? Société Civile d'Intérêt Collectif – SCIC ?
- Coopérative ?
- Autre ?

Cela devra donc faire l'objet d'une future réflexion...

On évoque l'importance de la communication et de contacter tout le monde, au-delà de la fracture numérique par exemple.

Et on se rend compte que notre sujet croise d'autres sujets...